

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU

12 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Mr BLANC Jean-Claude, Maire

Etaient présents : Mylène AGUILA, Maud KUCZMA, Nicolas DUPRAT, Sébastien POUX, Thierry BONCOURRE, Abilio GABRIEL, Jérôme PUCHOIS, Aziz CHIBLI, Patricia MOUSSONNE, Mathieu FORMOSA, Stéphanie COULOMB

Etaient absents : Philippe MARAIS, Sandra SAMPAIO, Sabrina DMYTRIAT

Avaient donné procuration :

Sabrina DMYTRIAT a donné pouvoir Stéphanie COULOMB

Philippe MARAIS a donné pouvoir à Abilio GABRIEL

Sandra SAMPAIO a donné pouvoir à Mathieu FORMOSA

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Aziz CHIBLI

Mme Nathalie LOUBIERES, secrétaire de Mairie, était présente.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint, annonce les pouvoirs et procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1 – Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 25 janvier 2023

Monsieur le Maire demande s'il existe des observations.

N'ayant pas de remarques, le procès-verbal est arrêté.

2 – Délibérations

N° de dossier : 2-1-2023 Approbation du compte de gestion 2022

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion est réalisé par la trésorerie.

Résultats budgétaires de l'exercice

72000 - PUYDANIEL -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	202 200,00	475 700,00	677 900,00
Titres de recette émis (b)	42 634,07	439 038,96	481 733,03
Réductions de titres (c)		1 056,69	1 056,69
Recettes nettes (d = b - c)	42 634,07	438 042,27	480 676,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	202 200,00	475 700,00	677 900,00
Mandats émis (f)	60 781,65	393 400,30	454 181,95
Annulations de mandats (g)		11 202,36	11 202,36
Depenses nettes (h = f - g)	60 781,65	382 197,94	442 979,59
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		55 844,33	37 696,75
(h - d) Déficit	18 147,58		

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

72000 - PUYDANIEL -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	173 855,30		-18 147,58		155 707,72
Fonctionnement	152 783,28		55 844,33		208 627,61
TOTAL I	326 638,58		37 696,75		364 335,33
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	326 638,58		37 696,75		364 335,33

Monsieur le maire procède au vote à scrutin public

Approuvé à la majorité des membres présents.

N° de dossier : 2-2-2023 Approbation du compte administratif 2022

Monsieur le Maire rappelle que le compte de gestion est réalisé par la commune et doit être identique au compte de gestion.

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENT
COMPTES ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés.....		152 783,28		173 855,30		326 638,58
Opérations de l'exercice.....	382 197,94	438 042,27	60 781,65	42 634,07	442 978,89	480 676,34
TOTAUX.....	382 197,94	590 825,55	60 781,65	216 489,37	442 978,89	807 314,92
Résultats de clôture.....		208 627,61		155 707,72		364 335,33
Restes à réaliser.....			47 046,00		47 046,00	
TOTAUX CUMULES.....		208 627,61	47 046,00	155 707,72	47 046	364 335,33
RESULTATS DEFINITIFS.....		208 627,61		108 661,72		317 289,33

Monsieur le Maire ne pouvant pas prendre part au vote, il désigne le plus âgé de l'assemblée pour procéder au vote puis sort de la salle.

Abilio GABRIEL procède au vote à scrutin public.

Approuvé à la majorité des membres présents.

N° de dossier : 2-3-2023 Affectation du résultat

Monsieur le Maire présente et propose l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	55 844.33 €
<u>B Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	152 783.28 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	208 627.61 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	155 707.72 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>	-47 046.00 €
Besoin de financement F	=D+E 0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H 208 627.61 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	70 000.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	138 627.61 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Il propose

- D'affecter en réserve la somme de 70 000 € au compte 1068 (recette d'investissement)
- De reporter en excédent de fonctionnement 2022 au compte 002 (recette de fonctionnement, la somme au 138 627.61 €.

Monsieur le Maire procède au vote à scrutin public.
Approuvé à la majorité des membres présents.

N° de dossier : 2-4-2023 Vote des taux TFPB, TFPNB et THRS 2023

Monsieur le Maire indique que pour l'année 2023, le coefficient de revalorisation est de 1.071 (article 1518 bis du Code Général des Impôts). Pour rappel, le coefficient de revalorisation était de 1.034 en 2022.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de :
- maintenir en 2023 les taux de 2022

Il lance le débat et sollicite les élus pour connaître leurs avis et questions.

Monsieur le Maire procède au vote à scrutin public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, **à la majorité des membres présents** de voter pour 2023 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 37.49 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 102.04 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 14.08 %

N° de dossier : 2-5-2023 Délibération sur l'attribution des subventions aux associations communales

Monsieur le Maire propose les subventions ci-dessous :

<u>Association bénéficiaire</u>	<u>Montant en € de la subvention</u>
Association Patrimoine de Puydaniel	230.00 €
Club de Tennis	230.00 €
Club du 3ème âge	350.00 €
Société de Chasse	230.00 €
A.P.A (Association Puydaniel Animations)	6 000.00 €

Autres associations**Montant en € de la subvention**

Amicale des pompiers	77.00 €
Association Intercommunale Formation Professionnelle	700.00 €
Coopérative scolaire	600.00 €

Monsieur le Maire passe au vote à scrutin public.

Approuvé à la majorité des membres présents.

N° de dossier : 2-6-2023 Vote du budget primitif 2023

Monsieur le Maire présente le budget primitif en détaillant articles par articles.

III - VOTE DU BUDGET									III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE									B1
Chap. / art. (1)	Libelle	Pour memoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Credits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Credits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		466 700,00	0,00	0,00	608 400,00	608 400,00	0,00	608 400,00	608 400,00
011	Charges a caractere general (4)	99 150,00	0,00	0,00	113 400,00	113 400,00	0,00	113 400,00	113 400,00
60811	Eau et assainissement	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60612	Energie - Electricite	15 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60622	Carburants	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60831	Fournitures d'entretien	9 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60632	Fournitures de petit equipement	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6084	Fournitures administratives	2 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
011	Contrats de prestations de services	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
013	Locations	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
01521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
015221	Entretien, réparations batiments publics	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
01551	Entretien materiel roulant	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
01558	Entretien autres biens mobiliers	400,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
0156	Maintenance	5 000,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
0161	Multirisques	3 700,00	0,00		4 600,00	4 600,00	0,00	4 600,00	4 600,00
022	Remunerations intermediaires, honoraires	2 200,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
023	Pub., publications, relations publiques	5 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
026	Frais postaux et frais télécommunication	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
0281	Concours divers (cotisations)	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
0282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
0283	Frais de nettoyage des locaux	2 400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
035	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	450,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	143 900,00	0,00		173 700,00	173 700,00		173 700,00	173 700,00
033	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 700,00	0,00		5 700,00	5 700,00		5 700,00	5 700,00
0411	Personnel titulaire	70 000,00	0,00		88 000,00	88 000,00		88 000,00	88 000,00

Chap. / art. (1)	Libelle	Pour memoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6413	Personnel non titulaire	3 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6415	Congés payés	300,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aides	20 000,00	0,00		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	43 800,00	0,00		38 500,00	38 500,00		38 500,00	38 500,00
6470	Autres charges sociales	1 100,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
7301118	Autres restit. dégrév./contrib. directes	2 300,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	220 350,00	0,00	0,00	219 000,00	219 000,00	0,00	219 000,00	219 000,00
65138	Autres secours	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65311	Indemnités de fonction	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65315	Formation	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65508	Autres contributions	17 000,00	0,00		17 250,00	17 250,00	0,00	17 250,00	17 250,00
6558	Autres contributions obligatoires	165 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00	0,00	160 000,00	160 000,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	6 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65748	Subv. fonct. autres personnes droit privé	8 400,00	0,00		8 700,00	8 700,00	0,00	8 700,00	8 700,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	250,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		466 700,00	0,00	0,00	608 400,00	608 400,00	0,00	608 400,00	608 400,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		466 700,00	0,00	0,00	608 400,00	608 400,00	0,00	608 400,00	608 400,00

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libelle	Pour memoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		312 916,72	0,00	369 772,39	369 772,39	369 772,39
013	Atténuations de charges (3)	12 400,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 100,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6450	Remb. charges sécu sociale et prévoyance	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6470	Remboursmt sur autres charges sociales	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	51,72	0,00	650,00	650,00	650,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	51,72	0,00	50,00	50,00	50,00
70368	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	18 300,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
73211	Attribution de compensation	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	8 650,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
738	Autres impôts et taxes	3 650,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
731	Fiscalité locale	178 666,00	0,00	206 632,39	206 632,39	206 632,39
73111	Impôts directs locaux	155 266,00	0,00	185 301,00	185 301,00	185 301,00
73132	Taxe sur les pyjones électriques	23 400,00	0,00	21 331,39	21 331,39	21 331,39
74	Dotations et participations (3)	97 449,00	0,00	100 540,00	100 540,00	100 540,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	42 757,00	0,00	43 000,00	43 000,00	43 000,00
741121	DSR des communes	33 631,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
741127	DNP des communes	14 869,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
742	Dot. aux élus locaux	3 031,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
744	FACTVA	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 511,00	0,00	2 540,00	2 540,00	2 540,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 060,00	0,00	3 950,00	3 950,00	3 950,00
752	Revenus des immeubles	6 000,00	0,00	3 900,00	3 900,00	3 900,00
7588	Autres produits divers gestion courante	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des recettes de gestion des services		312 916,72	0,00	369 772,39	369 772,39	369 772,39
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		312 916,72	0,00	369 772,39	369 772,39	369 772,39
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget precedent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblee sur les AP lors de la seance budgetaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblee	Pour information Credits geres dans le cadre d'une AP	Pour information Credits geres hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	193 800,00	47 046,00	0,00	744 964,00	744 964,00	0,00	744 964,00	792 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'equipement versees (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	27 800,00	0,00	0,00	30 500,00	30 500,00	0,00	30 500,00
21538	Autres reseaux	27 800,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	106 000,00	47 046,00	0,00	708 454,00	708 454,00	0,00	755 500,00
	Total des dépenses d'équipement	193 800,00	47 046,00	0,00	744 964,00	744 964,00	0,00	792 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	193 800,00	47 046,00	0,00	744 964,00	744 964,00	0,00	792 000,00

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3
Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget precedent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblee	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
		I		II	III = I + II	
TOTAL	19 944,70	0,00	566 292,28	566 292,28	566 292,28	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	187 300,00	187 300,00	
1321	Subv. non transf. Etat, etabl. nationaux	0,00	0,00	185 000,00	185 000,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	370 000,00	370 000,00	
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	370 000,00	370 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	567 300,00	567 300,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1088)	10 044,70	0,00	8 002,28	8 002,28	
10222	FCTVA	1 544,70	0,00	8 002,28	8 002,28	
10226	Taxe d'aménagement	18 400,00	0,00	300,00	300,00	
198	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16410, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régime)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	19 944,70	0,00	8 992,28	8 992,28	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes réelles	19 944,70	0,00	566 292,28	566 292,28	
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	

Monsieur le Maire présente les projets d'investissement à savoir :

- La nouvelle mairie
- Le terrain de tennis
- La révision du PLU

Il indique également que la DETR a été transformée en DECIL par les services de l'Etat. Cette aide sera d'un montant de 185 000 €. A ce jour, la demande de subvention auprès du Conseil Départemental est en cours mais pas notifiée.

Section de fonctionnement :	Recettes :	508 400.00 €
	Dépenses :	508 400.00 €

Section d'investissement :	Recettes :	792 000.00 €
	Dépenses :	792 000.00 €

Monsieur le Maire procède au scrutin public.

Approuvé à la majorité des membres présents.

N° de dossier : 2-7-2023 Délibération sur le choix des prestataires de classement des archives communales et demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Maire informe de la nécessité de procéder aux classements des archives communales.

Il rappelle que les élus sont en possession des devis et les sollicitent pour connaître leur avis.

Sébastien POUX propose Archibald qui présente un devis très détaillé.

Monsieur le Maire procède au vote à scrutin public et décide à la majorité des membres présents :

- de choisir le prestataire ARCHIBALD pour un montant HT de 3 300 € soit 3 960 € TTC

N° de dossier : 2-8-2023 Délibération sur la proposition de réalisation du diagnostic agricole dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'ils sont en possession des documents. Il informe que ce diagnostic n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. Le coût de ce diagnostic s'élève à 2 275 € HT soit 2 730 € TTC.

Sébastien POUX pense que ce diagnostic est nécessaire pour la révision du PLU.

Thierry BONCOURRE informe qu'en tant que délégué au sein du PETR, ce diagnostic est consulté lors des PLU.

Monsieur le Maire procède au vote à scrutin public.

Le conseil décide à la majorité des membres présents :

- De valider la réalisation du diagnostic agricole dans le cadre de la révision du PLU
- De donner un avis favorable au devis d'un montant de 2 275 € HT soit 2 730 € TTC

N° de dossier : 2-9-2023 Délibération sur l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Haute-Garonne et approbation de la convention

Monsieur le Maire donne la parole à Sébastien POUX.

Sébastien POUX explique que ce service est proposé par le CDG 31 (Centre de Gestion de la Haute-Garonne) permettant le suivi ainsi que la constitution des dossiers retraite. Il rajoute que les frais de gestion sont gratuits pour les communes de moins de 5 agents.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour d'éventuelles questions.

N'ayant pas de questions, Monsieur le maire passe au vote à scrutin public.

Approuvé à la majorité des membres présents.

N° de dossier : 2-10-2023 Délibération sur l'acquisition de tables et bancs pour la salle des fêtes et demande de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Monsieur le Maire présente des devis afin d'acquérir des tables rectangulaires et bancs.

Les 3 devis proposés concernent des produits équivalents.

Monsieur le Maire procède au vote à scrutin public.

Le conseil approuve l'acquisition de 5 tables pliantes en polypropylène et de 10 bancs pliants en polypro pour la salle des fêtes à la Société LEADER EQUIPEMENTS pour un montant de 1 120 €. Monsieur le Maire précise qu'une demande de subvention sera déposée auprès du Conseil Départemental de la Haute-Garonne

3 – Décision sur la mise en place de l'extinction nocturne

Monsieur le Maire informe du courrier du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne indiquant la possibilité de procéder à l'extinction des lumières aux points suivants équipés d'une horloge astronomique :

Lotissement la Métairie d'en Bas
Lotissement Saint-Sernin
Le Village- avenue des Pyrénées
Salle des fêtes
Route de Muret
Côte de martel
Route d'Auterive

Concernant les autres points, un délai est nécessaire afin que le SDEHG procède à une étude et établit un devis d'installation d'horloges astronomiques.

Sébastien POUX rappelle que lors du dernier conseil, il avait été décidé l'extinction de 23h à 5h.

Thierry BONCOURRE rajoute que généralement la décision des communes se situe Soit de 23h à 5h Soit de 00h à 6h.

Monsieur le Maire sollicite les élus pour leurs avis.

Monsieur le Maire passe au vote à scrutin public.

L'extinction des lumières pour les points cités ci-dessus est approuvée à la majorité des membres présents de 23h à 5h.

4 – Informations du Maire

- Réfection de la voirie devant l'école pour la 3^{ème} fois par la COLAS.
- **Cantine scolaire** : Le vote du budget a eu lieu mardi 11 avril. Les enfants pourront se restaurer avec des repas locaux dès la rentrée de septembre 2023.
- **Plan de sauvegarde** à remettre à jour. Il sera ensuite transféré au Plan Communal de Sauvegarde Intercommunal. Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) est appliqué lors de catastrophes naturelles.
- **Tracteur CLASS** : Révision totale
- **Rencontre avec Mme de ROQUETTE** : Monsieur le Maire informe que Mme de ROQUETTE s'occupe de l'Association REVES. Cette dernière permet de faire réaliser un rêve à un enfant malade. Il rajoute que Mme de ROQUETTE propose de donner des arbres en novembre prochain afin de les planter.
- Réparation d'une barre au godet du tracteur réalisée par le ferronnier
- **Amendes de police** : travaux de busage entre le 19 et 23 avenue des Pyrénées. Ce busage (côté gauche) permettra un stationnement moins dangereux
- Diplôme de la Marianne du civisme obtenue par la commune suite à un taux de participation élevée lors des élections. La commune a terminé 2eme sur la Haute-Garonne sur les 5 dernière années.

5 – Questions diverses

- **Nouvelle mairie** : **Thierry BONCOURRE** informe que l'appel d'offre aux entreprises a été lancée semaine dernière. La date limite de dépôts est le 10 mai 2023. Une analyse des offres sera réalisée par les architectes.

Séance levée à 21h35

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

Le Maire

Le (ou la) secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a vertical stroke, positioned to the right of the stamp.